



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

crédit d'impôt

Question écrite n° 10755

Texte de la question

M. Charles-Ange Ginesy interroge M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables, sur les crédits d'impôts en faveur des économies d'énergie dans le secteur du logement. En effet, ceux-ci sont passés de 900 millions d'euros en 2006 à 2,4 milliards d'euros en 2008. La liste des équipements concernés, édictée par le code général des impôts, est longue. Il souhaiterait donc savoir dans quelle mesure une organisation de l'offre serait envisageable pour accompagner ces dépenses fiscales considérables, et éviter que l'effort de l'État ne se traduise par une augmentation des prix équivalente.

Données clés

Auteur : [M. Charles-Ange Ginesy](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10755

Rubrique : Impôt sur le revenu

Ministère interrogé : Écologie, développement et aménagement durables

Ministère attributaire : Économie, industrie et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 novembre 2007, page 7174

Question retirée le : 8 avril 2008 (Fin de mandat)